



Compte rendu GT 46 du 05 Avril 2018

Présents : CHOTTIN Nicolas, CORRE Antonin, DAUZATS Cécile, DE LAPANOUSE Philippe, GALLEY Serge, HANON Clémence, HONORE Brigitte, MAURIZE Michèle, PERRINET Stéphanie, POURCEL Bernard, THAMIE Jessica, THANWERDAS Claude et VALLES Christiane.

Pour RAMIP : LUIZ Delphine et BOYES Jean-Paul.

Excusés : Franca DONATELLA et Christelle MAZEYRIE.

La réunion du Groupe Territorial du Lot s'est déroulée le Jeudi 5 Avril 2018 à l'Institut Camille Miret à Leyme.

L'ordre du jour en était :

- ✚ Organisation d'une soirée thématique/formation : propositions à étudier
- ✚ Informations sur la RDR en milieux festifs et Chem sex
- ✚ Point sur la participation à la Journée Régionale 2018 quant à atelier « rôle du médiateur pair » suggéré lors du dernier GT
- ✚ Point sur « l'esprit » d'utilisation des fonds légués.

1. Organisation d'une soirée thématique/formation :

Le GT 46 a d'abord travaillé sur l'organisation d'une soirée à thème. Celle-ci a été proposée par Léa ROUQUIE du service hospitalier de Cahors

Léa Rouquié a contacté la psychologue Muriel LASCAUX qui a co-écrit avec Jean-Pierre COUTERON, un ouvrage intitulé « Adolescent et cannabis, que faire ? ».

A l'occasion de la sortie de ce livre, le groupe du Lot propose d'organiser une soirée à Labastide Murat (point central dans le lot) et la date choisie sera au cours de la première semaine de juillet en fonction des disponibilités de salle.

Le public cible sera tous les professionnels de l'addictologie du LOT et limitrophes (le RAMIP s'engage à diffuser largement l'information) mais aussi élargit à tous les professionnels de santé susceptibles d'être confrontés à la problématique de consommation du cannabis.

Les responsables référentes au sein du GT pour cette manifestation sont Léa ROUQUIE et Brigitte HONORE.

Le public en sera les professionnels de santé très élargi avec une ouverture très large dans le recrutement

Le financement sera effectué par les fonds du Réseau via le RAMIP.

Information post GT :

La soirée aura donc lieu le Mardi 3 Juillet 2018 et se déroulera à la salle de réunion de Souломès dans une salle pouvant accueillir 150 personnes.

2. RDR en milieu festif et Chem sex:

Concernant la réduction des risques en milieu festif, Bernard Pourcel rapporte l'expérience du groupe qui a commencé les formations avec François AURIOL(ANPAA) et fait déjà un stage avec le CAARUD Tarn espoir et a déjà programmé les prochains (intermède).

Le RAMIP présente le nouveau phénomène du Chem sex qui pour le moment se développe surtout dans le milieu homosexuel. Le principe en est la pratique d'une sexualité de groupe sur des temps longs avec l'aide de différentes substances.

Ce sont des nouveaux produits de synthèse, Katinones, disponibles sur internet et d'un coût modéré permettant une utilisation intensive.

Une forme de Chem sex, le Slam, recours à l'injection de ces produits.

Ce phénomène touche une population qui n'a pas l'habitude de fréquenter les structures d'addictologie mais qui s'oriente vers les centres de dépistages (voies de repérage) qu'il ne faut pas hésiter à solliciter. En effet sous l'emprise de produit, la réduction du risque infectieux est inexistante.

3. Point sur la participation à la Journée Régionale 2018 :

La discussion continue sur la Journée Régionale du RAMIP, pour laquelle le Lot a la responsabilité d'un atelier « Rôle du médiateur pair en addictologie » grâce à l'expertise de Nicolas CHOTTIN.

Cet atelier portera sur l'apport du médiateur pair dans la prise en charge en addictologie et sera donc réalisé conjointement avec le COR.

Jean-Paul BOYES, Médecin coordonnateur du RAMIP s'engage à aller rencontrer Nicolas CHOTTIN et son équipe afin de mettre en place cet atelier et décrire ainsi le plan de l'atelier au niveau du COR.

4. Point sur « l'esprit » d'utilisation des fonds légués :

Des échanges ont eu lieu suite à une demande spécifique quant à l'utilisation des fonds dédiés.

Le courrier de RESAD46 du 9/09/2014 concernant les souhaits d'utilisation du leg fait au RAMIP a été relu pour rappel, le paragraphe apportant ces précisions est le suivant :

« Le souhait est de transmettre l'intégralité des fonds au RAMIP afin qu'ils soient utilisés pour des actions à mener dans le LOT. Plusieurs membres de l'ancien bureau du RESAD46 sont volontaires pour travailler avec le Dr Laleu (délégué du groupe territorial du Lot) avec les salariés du RAMIP pour construire et organiser un programme. »

Un long et riche débat a abouti au souhait de la grande majorité du groupe de conserver l'esprit initial de leur utilisation et de ne pas le faire évoluer. En ce sens, ces fonds ne peuvent donc pas être utilisés pour des dépenses liées spécifiquement au fonctionnement des services institutionnels quels qu'ils soient.

Ainsi, le GT a pris la décision suivante :

L'instance décisionnaire de l'utilisation des fonds légués est le Groupe Territorial avec le RAMIP comme centralisateur des demandes et des informations pour les retransmettre à tous les membres du GT 46.

Les fonds légués sont destinés à la réalisation d'actions sur le territoire du Lot au service de tous les professionnels. Ainsi, toutes propositions de financement de projets doivent être présentées au GT qui est seul habilité à les valider.

Prochain GT le Jeudi 6 septembre 2018 à 19h30
à la Clinique du Relais à Caillac